



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de
l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@fnlp.fr - <https://www.fnlp.fr>

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

A quoi sert le Comité interministériel de la laïcité ? A rien pour la laïcité, à l'évidence !

On a vu que les xénophobes de tous poils pour qui la laïcité, cela ne doit servir que contre les présumés musulmans, ont fait flèche de tout bois contre **l'Observatoire de la Laïcité** de **Jean-Louis Bianco** et de **Nicolas Cadène**, qui refusait de partir en croisade comme **Godefroy de Bouillon**.

De l'extrême-droite à une certaine « gauche », on réclamait la tête sur le billot de **l'Observatoire de la laïcité** et les xénophobes l'ont obtenu de la part d'un gouvernement qui a fait la plus grande loi antilaïque jamais connue : la loi « **Séparatisme** », fomentée par celui qui voulait « réparer le lien entre la République et l'Église ». La **Loi Debré** était et est une violation de la Loi, la **Loi Séparatisme** change la **Loi de 1905**.

Bien évidemment, l'inévitable sparadrap du **Capitaine Haddock** en « quête d'un petit quelque chose du pouvoir », nous voulons parler de **Manuel Valls**, a joué sa partition de traître sur commande qui soutient **Emmanuel Macron**. Qu'il ne soit pas le seul aujourd'hui, n'enlève rien à sa trahison répétée et répétitive. Il n'est pas sans rappeler **Bernajoux**, le Capitaine des gardes de **Richelieu** dans *les Trois Mousquetaires* d'**Alexandre Dumas**, jamais en retard d'une félonie et d'une trahison.

Ses émules nous annonçaient le « **nouveau Clément VII** », on a eu droit seulement à **Clément VII** (surnommé *l'antipape*). Cela commence pareil, mais finit si différemment. **Clément VII**, au moins, a toujours été fidèle à ce qu'il défendait.

A la place de **l'Observatoire de la laïcité**, a été créé le **Comité interministériel de la laïcité**, dont l'indigence le dispute à l'incompétence. Il ne dit rien sur tout et tout sur rien. Que fait-il ? Où va-t-il ? Que dit-il ? C'est le secret le mieux gardé depuis la *Pierre philosophale*.

Des **Fédérations de la Libre Pensée** l'ont saisi officiellement sur des cas de violations flagrantes de la laïcité. Nous n'avons eu droit à aucune réponse, ni même à un accusé de réception de nos demandes. Cela travaille dur visiblement. Alors que **l'Observatoire de la laïcité** répondait systématiquement à toutes les sollicitations, on peut donc s'interroger : A quoi sont-ils donc occupés au **CIL** ? Pas à défendre la laïcité visiblement. Et pourtant, ils se sont mis à plusieurs ministères pour ne rien faire. Est-ce l'esprit de **Clément VII** : « *Il n'est pas un problème que la constitution d'une commission ne saurait enterrer* ».

● En décembre 2021, la **Libre Pensée de Béziers** avec un collectif de 20 associations saisit le **CIL**

sur la question de l'affaire de la crèche de **Robert Ménard** dans l'Hôtel de Ville de Béziers. Aucune réaction à notre demande, même pas le moindre signe de politesse. Le CIL ne bouge pas d'un cil. Le Préfet a visiblement reçu des ordres, il refuse d'intervenir. C'était notre rubrique « *Passe-moi la rhubarbe, je et passerai le séné* » (à ce propos l'inévitable **Manuel Valls** se trompera sur un plateau de télévision dans la citation, en disant « *Passe-moi la salade, je te passerai la rhubarbe* ». Il faut dire qu'il est plus à l'aise dans les salades). **Ménard** est bien trop utile à **Emmanuel Macron** pour sa réélection dans les affaires compliquées de l'extrême-droite, il faut éviter de le déranger sur des brouilles antilaïques. S'il avait été musulman, alors là oui, sans hésiter !

- En janvier 2022, la **Fédération du Val d'Oise de la Libre Pensée** saisit le **Comité interministériel de la laïcité** pour lui demander son avis et son intervention sur l'implantation d'une croix pattée sur un emplacement public (en violation de l'article 28 de la **Loi de 1905**). D'autres croix pattées commencent à être installées dans d'autres villes du Val d'Oise sur des emplacements publics.

Son symbolisme est clair : c'est le symbole des **Chevaliers Teutoniques** : Croix noire sur fond blanc, symbole de la victoire du **Christ** sur les ténèbres et la mort. Cela sent bon la croisade. Avec les statues de *saint-Michel*, de la *Vierge-Marie*, les *croix pattées*, cela est illustratif de la volonté de reconquête cléricale de l'espace public pour une nouvelle évangélisation.

Dans cette affaire, le CIL ne dit rien, ne fait rien, ne bouge pas non plus d'un cil. **Il se calamistre sans doute comme les précieuses et les trissotins de Molière ?**



Dura lex, sed lex. La loi est la loi, et la **Libre Pensée** continuera d'agir pour le respect de la laïcité et, notamment, de l'**article 28 de loi de Séparation des Eglises et de l'Etat** qui interdit, à partir du 1^{er} janvier 1906, l'érection de symboles religieux sur des emplacements publics.

Dans le genre comique troupier, remarquons la prestation d'**Eric Zemmour**, **Invité du "Grand Rendez-vous"**, le **candidat à la présidentielle a présenté « sa vision pour la France »**. L'**ancien journaliste s'est exprimé en faveur d'une interdiction des signes religieux dans l'espace public à l'exception faite des "professionnels de la religion"**. Il définit la laïcité comme "*un devoir de discrétion*".

Mais qu'allait-il faire avec son compère Philippe le Jolis de Villiers de Saintignon (cela sent bon aussi les croisades et les fins de race) aux Sables d'Olonne, pour défendre, contre la loi, les tribunaux et la **Libre Pensée**, le maintien de la statue de *saint-Michel* sur un emplacement public ? Une statue d'un archange chrétien ce n'est pas un signe religieux ? Et la statue de la *Vierge-Marie* de la Flotte-en-Ré, toujours sur un emplacement public, c'est un poteau indicateur ?

Ah si cela avait été un symbole musulman, on aurait entendu de grandes protestations « *laïques* », comme par exemple quand une campagne de communication publie une photo d'une femme voilée. Cherchez la différence avec ce que fait ou ne fait pas le **Comité interministériel de la Laïcité**, vous n'en trouverez pas. C'est *bonnet pourpre et pourpre bonnet*.

Abyssus Abyssum Invocat, l'abîme antilaïque appelle l'abîme xénophobe.

Avec la Libre Pensée, défendez la loi de 1905 !

Toute la loi de 1905 !

Paris, le 23 février 2022